

Ecole primaire St Claire de Halouze

Directrice Maternelle : Mme Marie

Directrice élémentaire : Mme Pierre

Label niveau 1



## PLANTER DES ARBRES POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



**Le vendredi 4 mars 2016**  
**À partir de 16h30**

Une vente de gâteaux sera organisée pour récolter des fonds afin d'acheter des arbres qui seront plantés au Sénégal par une classe avec qui nos élèves correspondront par internet.

Symboliquement, les enfants de l'école de la Chapelle Biche planteront 2 arbres dans la cour de l'école.

L'école, le Mairie, l'APE parraineront des arbres plantés au Sénégal.  
6€ récoltés = 1 arbre

**Vous êtes cordialement invités à venir assister à cet événement et pourquoi pas à parrainer un arbre.**

*Cette démarche s'inscrit dans le projet Éco-école*

## PLANTER DES ARBRES POUR LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



**Le vendredi 4 mars 2016**  
**À partir de 16h30**

Une vente de gâteaux sera organisée pour récolter des fonds afin d'acheter des arbres qui seront plantés au Sénégal par une classe avec qui nos élèves correspondront par internet.

Symboliquement, les enfants de l'école de la Chapelle Biche planteront 2 arbres dans la cour de l'école.

L'école, le Mairie, l'APE parraineront des arbres plantés au Sénégal.  
6€ récoltés = 1 arbre

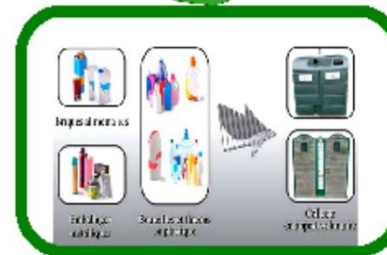
**Vous êtes cordialement invités à venir assister à cet événement et pourquoi pas à parrainer un arbre.**

*Cette démarche s'inscrit dans le projet Éco-école*

## TRI SÉLECTIF



A compter du 4 janvier 2016, le SIRTOM rend obligatoire le tri sélectif.  
Les sacs contenant du verre ne seront plus collectés.  
(pensez à enlever les couvercles et les bouchons)



## PRÉSERVONS LE BOCAGE

Nous aimerions léguer à nos enfants le beau paysage qu'est le bocage que nos grands-parents et nos parents ont planté et entretenu. Au fil des années, il souffre de nos négligences et nos envies de facilité : les talus sont rasés, les arbres abattus. Il faut que nos comportements changent. Nous ne replantons pas assez. Nous vous encourageons à replanter ou à sélectionner sur les haies lors des abattages hêtres, merisiers, chênes etc... Outre de la beauté du bocage, ses haies et ses talus protègent de l'érosion pluviale et sont une réserve naturelle pour la faune et la flore.  
Bonne année bocagère à tous !



Le bocage se dégrade, moins 30 % en 20 ans !  
Il faut replanter maintenant !



Remarquez le dépôt sauvage de plaques de fibro ciment.

Article diffusé par la commission Voierie-Environnement de Cerisy Belle Étoile



